

Les Echos de St-Germain/Ay



Nous Maurice Yvoury et Fernand Ziegler
Maires de St Germain sur Ay (Manche)
et de Hunawihr (Haut-Rhin)

- portés à cette charge par les suffrages de nos concitoyens,
- conscients de répondre aux aspirations profondes des habitants de nos Communes,
- considérant que les relations fraternelles entre la Normandie et l'Alsace favorisent la compréhension mutuelle de leurs populations,
- considérant que les liens nouveaux stimulent la complémentarité des deux provinces,

avons résolument adopté la présente Charte qui engage nos deux Communes en un cordial

Dumelage

Nous prenons l'engagement solennel de favoriser dans toute la mesure de nos moyens

- les rapprochements entre nos deux villages,
- les échanges culturels tant par le truchement des sociétés qu'à titres individuels,
- les liens personnels d'amitié, de solidarité et d'entraide,

afin que tout citoyen de St-Germain se sente chez lui à Hunawihr - et réciproquement.

En ce jour, huit juin mil neuf cent quatre vingt-cinq, nous avons signé cette Charte afin qu'elle prenne valeur et plein effet pour la fraternisation de nos Communes.



Le Maire de
St-Germain :

Le Maire de Hunawihr :

Fait à Hunawihr
le jour susdit

ÉDITO

L'été arrive avec son lot d'animations mais avant toute chose je voudrais, encore une fois souhaiter un bon anniversaire à Andrée LAILLAULT, notre doyenne qui a eu 100 ans. Madame Laillault est née le 9 avril 1925 à Paris et après une carrière chez Agfa-Gevaert a pris sa retraite en 1984. Une délégation du conseil et moi-même lui avons remis une corbeille de fleurs au nom de la commune et avons partagé avec elle, sa famille et ses amis un gâteau et le verre de l'amitié. Madame Laillault, en parfaite santé, était ravie de nous recevoir.

Le premier événement de la saison, cette année, sera la réception d'Hunawihr pour le 40ème anniversaire du jumelage. Réservons à notre commune jumelée le meilleur accueil. Nos amis débarqueront le vendredi 6 juin en soirée et seront nos invités jusqu'au lundi suivant. L'association est toujours à la recherche de familles pouvant continuer à faire vivre ce lien entre nos deux villages.

Le samedi 14 juin, la communauté de communes organise un temps fort autour des baraques de la reconstruction. Vous êtes tous invités à venir témoigner de l'histoire de la baraque du presbytère.

La bibliothèque organisera sa traditionnelle fête des arts. L'été sera comme d'habitude très animé : les marchés du jeudi et du dimanche matin, les marchés nocturnes organisés par les commerçants, les fêtes du 14 juillet et du 15 août, à noter qu'en raison de la marée le feu d'artifice aura lieu le mercredi 9 juillet. Comme d'habitude Cap Loisirs proposera diverses activités tout au long de l'été. La SNSM organisera sa journée fruits de mer avec sa course de baignoires le samedi 16 août. Cette année le festival « Bulles de campagne » de la COCM aura lieu à Saint-Germain-sur-Ay le dimanche 28 septembre, jour du dernier marché de la saison.

En septembre, une voie partagée, vélos et piétons, entre la station essence et le parcours de santé situé à l'ancien stade sera réalisée. Nous sommes également toujours en discussion avec le conservatoire du littoral pour réaliser avec Bretteville-sur-Ay une liaison douce à travers les dunes.

Les travaux de remplacement des canalisations d'adduction d'eau pour le SIAEP du Pierrepontais par la SITPO sont terminés.

Le lotissement des Mares sera viabilisé et sa commercialisation démarrera après la saison.

L'étude pour la rénovation du centre bourg est toujours en cours, les travaux de remise en état de la maison Lenourry et de la boucherie vont commencer. L'allée du cimetière de l'église va être rénovée en béton lavé, les tombes abandonnées vont toutes être relevées avant l'été.

L'étude obligatoire pour le désensablement du lit de la Brosse dans le havre est en cours et l'étude hydraulique depuis sa source, portée par la communauté de communes, commencera début 2026. Souhaitons que la nature attende la fin de ces lourdeurs administratives pour nous envoyer de nouvelles trombes d'eau !

Les arbres tombés à la tempête sont en cours de déblai afin de rendre la forêt de nouveau accessible aux promeneurs.

Les dégâts dus à la tempête sur le bâtiment de la SNSM sont entièrement réparés.

La fibre sur toute la commune nous est promise pour la fin de l'année.

Un programme de rénovation totale des chemins communaux est lancé. Une somme importante y sera consacrée chaque année.

Ces efforts ont été refroidis par les affirmations infondées d'une organisation « environnementale » bretonne qui a affirmé sur les réseaux sociaux que la baignade à St-Germain-sur-Ay était déconseillée pour la santé. L'Agence Régionale de Santé, seule compétente au niveau national et européen, nous a réaffirmé que les analyses effectuées en 2024 étaient bonnes et que celles de 2025 seraient commencées dans les prochains jours. L'information officielle de l'ARS et les résultats sont affichés en mairie et à la station SNSM. Cette association crée de nouveaux critères et profite de l'impact des réseaux sociaux pour se faire une publicité à bon compte. En effet, un bulletin d'adhésion est joint à leur fausse information. Nous traitons cette affaire et nous nous réservons la possibilité d'aller en justice pour diffamation si elle perdurait. Trop médiatisés, ces mensonges auraient un impact déplorable sur nos entreprises conchylicoles, commerciales et touristiques qui vivent de son attrait.

Enfin Saint-Germain-sur-Ay, sans ses tracteurs sur l'estran, ne serait plus Saint-Germain-sur-Ay donc pensez à prendre vos vignettes d'autorisation pour pouvoir stationner. Je vous rappelle que la dérogation préfectorale à l'interdiction de stationner sur l'estran arrive à échéance à la fin de l'année 2025 et il serait dommage qu'elle ne soit pas renouvelée à cause de quelques récalcitrants.

Je terminerai mon propos en souhaitant la bienvenue aux nombreux plaisanciers qui choisiront notre commune et sa belle plage pour venir, sans risques, s'y baigner et à vous tous saint-germinais résidents un bel été ensoleillé.



Christophe GILLES

maire de Saint-Germain-sur-Ay

TRAVAUX

Les espaces verts ont marqué ce début d'année avec la réalisation de plantations à l'entrée de la plage et d'un massif à l'entrée des Mézières au niveau du carrefour avec la D650.



Par ailleurs une opération pédagogique pilotée par la Communauté de communes COCM a permis à l'école de Saint-Germain de participer à la plantation d'une haie autour du parcours de santé.



Afin de remplacer les barrières séparant l'ancien stade de l'aire de camping-cars, un talus a été réalisé et sera végétalisé dès l'automne prochain.

Enfin comme tous les ans le broyage des abords des chemins communaux ainsi que la tonte des pelouses ont débuté et le fleurissement du bourg et du cimetière a été réalisé.

Concernant les autres travaux :

- > la réfection du terrain de tennis de la Gaverie a débuté et sera opérationnel pour la saison estivale

- > la création de nouvelles bornes électriques à la plage (place SNSM et Place Bienaimé Lavarde) va désormais permettre une meilleure distribution des points d'alimentation pour les marchés et l'installation de 2 distributeurs (viandes et fruits de mer) à proximité du bâtiment SNSM

- > la première phase de travaux d'effacement des réseaux à la plage (secteur sud) sera terminée courant juin

- > la deuxième phase de travaux de rénovation de l'éclairage public est terminée

Par ailleurs concernant la création de la piste cyclable entre la rue du camping et le parcours de santé, la complexité des démarches administratives notamment pour l'obtention des subventions ne permettront pas la réalisation de ces travaux avant l'été. Cependant ces travaux seront enclenchés en septembre.

L'appel d'offres relatif aux aménagements du nouveau lotissement des Mares a été lancé et devrait permettre un début de travaux également début septembre.

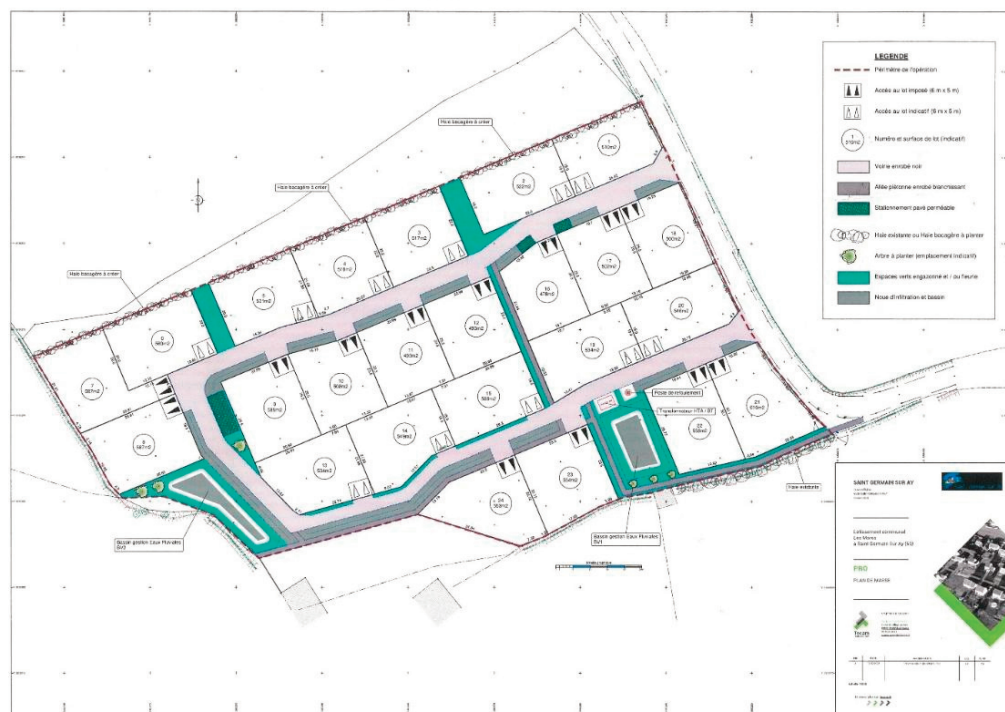
Pascal GIAVARINI

Maire adjoint



TRAVAUX

Lotissement communal « Les Mares »



Les travaux d'aménagement du futur lotissement communal « Les Mares » situé dans le bourg de la commune devraient commencer courant septembre prochain.

24 parcelles seront commercialisées.

Retrouvez les informations actuellement disponibles sur le site internet de la commune : www.saintgermainsuray.eu, Menu « Lotissement Communal ».

Les travaux de terrassement, voirie, réseaux Eaux Usées et Eaux Pluviales, réseaux souples devraient être terminés vers la mi-novembre.

Les demandes de Permis de Construire pourraient être déposées à partir de la mi-novembre.

Le prix de vente des parcelles devrait être fixé en conseil municipal du mois de juin.



ECOLE

Jeudi 13 mars, tous les élèves de l'école ont participé à la plantation d'une haie bocagère avec Thalia Navet et la COCM. Les enfants ont bien travaillé à la réhabilitation de la haie du terrain du parcours de santé.

Mardi 25 mars, les élèves de maternelle sont allés à la plage de Saint-Germain-sur-Ay pour découvrir et participer à des ateliers sur « la laisse de mer » avec le CPIE.

Le 27 mars, la classe de CE2/CM1/CM2 ont participé à l'opération « sécurité piéton » à Périers. Les élèves devaient s'orienter et se déplacer en autonomie et en

sécurité en ville.

Le 4 avril, toute l'école a fêté carnaval. C'était une belle journée costumée.

Le 24 avril, les élèves ont profité d'une journée autour des jeux de société offerte par la municipalité.

Le 25 avril, les élèves de CM2 ont appris les gestes de premiers secours avec les formateurs de la SNSM en partenariat avec le Crédit Mutuel.

Florian CONSUL

Directeur école



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

* "Jeux de Société" à l'école

Le 24 Avril dernier, la Médiathèque a proposé toute une journée "Jeux de Société", animée par Béatrice BOUTON de la Ludothèque itinérante "LA COUR DES JEUX". Tous les élèves de l'école ont pu ainsi découvrir de nouveaux jeux, adaptés aux âges de chaque classe.

Journée ludique qui a remporté un vif succès, autant auprès des élèves que de l'équipe pédagogique.

* Fête des Arts 2025 ... "Faites des Arts" !

Notre traditionnelle et très attendue FETE DES ARTS se déroulera du 27 Juin au 30 Août durant laquelle de nombreux artistes passionnés vous feront découvrir leurs différentes créations et partageront avec vous leur technique et savoir-faire, ceci en toute modestie et convivialité.

Le VERNISSAGE de cette Exposition très diversifiée aura lieu le Vendredi 27 juin à 18 h 00 et sera visible aux jours et heures d'ouverture de la Médiathèque.

Afin de préparer au mieux la mise en place de l'Exposition, il n'y aura pas de Permanence le Mercredi 25, Jeudi 26 et Vendredi 27 Juin. Merci de votre compréhension !

Pour rappel : Pas de Permanence le Jeudi 19 Juin 2025

Echange de livres/CD/DVD à Saint-Lô par l'Equipe de la Médiathèque

* A VOS AGENDAS ...

Concert avec "Franck & Juliette"

Après avoir découvert leur Duo lors des 30 ans de la Médiathèque puis leur Quatuor en 2024, la Médiathèque accueillera le Trio "Franck & Juliette" le Samedi 06 Septembre à 20 h 30 à l'Espace Loisirs & Culture (Plage) pour leur Concert acoustique.

Musiciens accomplis, le Trio Violon-Guitare-Contrebasse créé en 2024 interprétera pour notre plus grand plaisir du jazz swing en passant par le be-bop, la bossa nova, des airs de chansons françaises comme Edith Piaf, Georges Brassens, Serge Gainsbourg et bien d'autres encore avec toujours la même complicité et le même plaisir de jouer. Ambiance feutrée et chaleureuse assurée !

GRATUIT - Tout Public - Réservation MEDIATHEQUE OBLIGATOIRE avant le 04 Septembre

Week-end Théâtre, la Compagnie d'Yvias revient à l'automne !

Après le succès de la Pièce "Le Bonheur en Camping-car", mise en scène conçue par l'inoubliable acteur et grand nom du doublage Dominique PATUREL présentée en juin dernier, la Médiathèque invite à nouveau la Compagnie d'Yvias fondée dans les années 80 et dirigée par Yvan MAHE, metteur en scène, comédien et décorateur et la nouvelle Pièce burlesque "Un amour re-déchaîné" de Pascal CHIVET et Sylvie DANGER jouée par Anne MOTTE et Yvan MAHE.

Après le camping-car, Véro et Jean-Pierre reviennent pour la suite de leurs aventures et préparent leur prochain départ aux sports d'hiver pour les fêtes de Noël.

Malheureusement, dans cette famille recomposée, rien n'est simple !

Derniers préparatifs, intrusions des ex, des enfants rebelles, des beaux-parents envahissants, petit-fils en nourrice et problèmes d'intendance ... ! Bref, tous s'en mêlent et tout s'emmêle !

Question cruciale : qui vient ? Partiront-ils à l'heure ?... Encore une fois rires et fous rires garantis !

Dans cette nouvelle pièce, la Compagnie d'Yvias qui expérimente une technique tout à fait novatrice, car en plus des voix off pour illustrer les coups de téléphone intégrés à l'histoire un peu comme pour une communication "zoom", une vidéo montre au spectateur leur interlocuteur.

Ce qui corse la difficulté pour les acteurs, c'est que la scénographie retenue fait que seuls les spectateurs voient l'interlocuteur sur la vidéo, les acteurs ne les voient pas, l'écran se situant sur l'avant de la scène.

Ils doivent donc être parfaitement synchronisés avec leur technicien "toppeur" pour que leurs répliques s'intègrent avec les voix enregistrées de leurs correspondants.

Un vrai challenge ... !

Samedi 18 Octobre - 20 h 30

Dimanche 19 Octobre - 15 h 30

Espace Loisirs & Culture (Plage) - 8 rue du Renard

GRATUIT - Tout Public - Réservation MEDIATHEQUE OBLIGATOIRE avant le 15 Octobre

* "CREA'BUS 2.0" à l'école

Le Vendredi 07 Novembre, la Médiathèque proposera à bord d'un bus transformé en théâtre, seule scène itinérante de ce type en France, le Spectacle "Il était encore une fois" de la Compagnie CREA implantée en Normandie dont les spectacles sont joués en France et à l'International.

* Une fin d'année sous le signe du Polar...

Rencontre avec Nadine MOUSSELET, l'Agatha Christie du Cotentin ! En partenariat avec la B.D.M. de Saint-Lô, la Médiathèque a le grand plaisir de recevoir l'auteure Nadine MOUSSELET, Membre de la Société des Auteurs de Normandie, spécialisée dans le Roman Policier et le Thriller et vous propose une Rencontre, suivie d'une séance de Dédicaces.

Samedi 29 Novembre - 17 h 00

Espace Loisirs & Culture (Plage) - 8 rue du Renard

Depuis 20 ans, avec ses intrigues au cordeau, l'ultraréalisme de ses enquêtes situées dans le Cotentin, Nadine MOUSSELET fait frémir les lecteurs !

A travers ses polars, l'Equipe de Laura Claes, Psycho-criminologue enquête tour à tour à St-Lô, Cherbourg, St-Vaast-La-Hougue, Portbail, Agon-Coutainville, Coutances, Montmartin-sur-Mer, Tatihou, Le Mont-St-Michel, Ste-Mère-Eglise, St-Malo, Granville, les Plages du Débarquement, Caen, Bayeux, ... et permet ainsi de revisiter la région de Normandie...

Pour faire écho à cette rencontre, la Médiathèque vous proposera également une Valise thématique DVD "Le Polar au Cinéma", ainsi qu'une EXPO "Qui a refroidi LEMAURE", prêtés par la B.D.M. de St-Lô

Du Lundi au Vendredi de 16 h 00 à 18 h 30

Samedi de 10 h 00 à 12 h 30

02.33.76.50.81 - biblistgermainsuray@wanadoo.fr

<https://stgermainsuray.bibenligne.fr/>

En attendant de vous accueillir, toute l'équipe de la Médiathèque Municipale et moi-même vous souhaitons à tous un très bel été, de très bonnes vacances ... et de bons moments de lecture, cinéma et musique !

Sylvie PILORGET

et l'équipe de la Médiathèque Municipale



Rendez-vous le 28 septembre pour Bulles de campagne

Organisée par la Communauté de communes et la mairie, le festival Bulles de campagne vous donne rendez-vous le dimanche 28 septembre de 10 h à 17 h. Et pour cette édition 2025 dédiée au thème du littoral, quel meilleur endroit que Saint-Germain-sur-Ay Plage pour accueillir l'événement ?

Les moments-clés du programme

Cette année, la COCM s'est associée à la commune de St-Germain-sur-Ay pour proposer un programme diversifié, ludique, avec des intervenants de qualité. De quoi découvrir notre littoral avec un nouveau regard !

On vous dévoile quelques moments-clés pour vous donner l'eau à la bouche :

- Balade patrimoniale: Découverte du prieuré, de l'église et du corps de garde. Sur inscription.
- Balade avec le SYMEL autour de l'évolution des paysages littoraux et de la gestion du havre. Sur inscription.
- Une sélection d'ateliers manuels: vannerie, fabrication de savon aux algues, fabrication avec des poches à huîtres...
- Découverte des oiseaux du littoral avec le CPIE.
- Démonstration de chien de troupeau dans le havre.
- Découverte des métiers de la mer et du littoral : rencontre avec des professionnels passionnés de leur métier.
- Visite de la station SNSM.
- Concert de musique irlandaise avec le groupe TAVARN sur le temps du midi.

Sensibiliser les habitants car ici, on aime notre environnement

Le territoire Côte Ouest Centre Manche, reconnu pour la diversité de ses paysages, se révèle fragile face au changement climatique. Pour préserver le cadre et la qualité de vie qu'il nous offre, la communauté de communes cherche au travers de ce festival à sensibiliser les habitants et visiteurs aux nombreuses thématiques du développement durable.

Tout cela en valorisant les associations et les partenaires locaux ainsi que les initiatives citoyennes.

Infos pratiques

Le festival est gratuit et s'adresse à tous les publics et tous les âges !

Restauration (marché) et buvette sur place.

*Restez à l'affût : le programme complet vous sera révélé pendant l'été sur **cocom.fr** !*

CONTACT PRESSE : Aline MARIE, coordinatrice du festival Bulles de campagne – 06 45 95 03 62

Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche
20 rue des Aubépines • 50250 LA HAYE
02 33 07 11 79

cocom.fr

VIE ASSOCIATIVE

ACPEM



Dans le cadre de notre action de veille sur le territoire de nos communes, nous avons été informés courant février de démarches entreprises par un promoteur éolien auprès de plusieurs propriétaires fonciers de BRETTEVILLE-SUR-AY et ST-GERMAIN-SUR-AY. A la

suite des entretiens et des rencontres informatives que nous avons diligentées en concert avec l'association voisine AQABBA auprès de l'ensemble desdits propriétaires, nous avons obtenu confirmation de ces derniers de leur refus ferme et définitif de signer un quelconque engagement avec ce promoteur en vue de l'implantation d'un parc éolien sur leurs terres.

Il apparaît par ailleurs que l'administration consultée par ce promoteur pour l'obtention d'une autorisation, a émis un avis défavorable stipulant l'impossibilité de réaliser un ou des parcs éoliens sur ce secteur, qui inclut a priori les territoires de nos communes, et qui constitue une zone de survol et d'entraînement à basse altitude de l'armée de l'air, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir !!

D'une manière plus générale, nous vous informons en ce qui concerne la Programmation Pluriannuelle de l'Energie, troisième version (PPE 3) dont nous évoquions déjà les dérives au mois de janvier, que le

Premier Ministre a finalement tenu compte des nombreuses critiques émanant d'experts, d'autorités compétentes, de parlementaires, ainsi que de nos instances nationales, et a proposé en lieu et place d'un passage en force par simple décret de ce projet, une révision en profondeur de notre stratégie énergétique française d'ici à trois mois. Affaire à suivre...

Ce revirement n'est probablement pas étranger à la MÉGA PANNE d'électricité qu'ont connu l'Espagne et le Portugal le 28 avril, liée vraisemblablement à une surproduction solaire incontrôlée. Plus on multiplie les installations éoliennes et solaires, plus on expose le réseau électrique à un risque de rupture. L'équilibre en temps réel entre production et consommation, indispensable au maintien de la tension devient ainsi de plus en plus difficile à assurer aujourd'hui, dicit RTE et l'ADEME... tout arrive...

Nous vous signalons enfin que nous avons convenu de fixer notre prochaine Assemblée Générale au 24 juillet 2025 à 18H30 à la salle polyvalente du bourg de ST GERMAIN, réunion à laquelle nous espérons vous retrouver nombreux.

Merci de bien vouloir adresser vos correspondances à : Yves PICQUENARD – 153, rue du Haut-Chemin – 50710 CREANCES.

Tél : 06 22 31 66 99 - Courriel : yvespicquenard@yahoo.fr

Yves PICQUENARD

Président de l'ACPEM, et les membres du Bureau

APAM Le Sénéquet

Notre Association a été créée en 2001 suite au regroupement de l'ASDPLM), elle représente aujourd'hui environ 800 adhérents sur le littoral manchois. Elle est là pour défendre les intérêts des pêcheurs amateurs et les représenter auprès de l'administration (pêche à pied ou en bateau).

Les dérogations de circulation sur l'estran pour se rendre sur les lieux de pêche ont été renouvelées cette année pour un an, seules les personnes qui avaient auparavant cette autorisation peuvent en bénéficier.

La convention liant la mairie et la préfecture afin de permettre le stationnement des tracteurs et des

remorques lors de mise à l'eau des bateaux de plaisance doit être renouvelée cette année pour 5 ans en 2026.

La commune de Saint-Germain-sur-Ay est dûment concernée par ce problème.

Consultez notre site (apam50.jimdo.com) qui vous apportera de nombreux renseignements.

L'adhésion à notre association se fait par une carte annuelle au prix de 5€ et vous permet de recevoir par mail les informations de toutes ces réglementations et les infos bonnes à savoir.

Gilbert GOUBERT

Vice Président

VIE ASSOCIATIVE

UNCA

L'UNCA vous donne rendez-vous pour un été festif à Saint-Germain-sur-Ay !

Comme chaque année, l'Union des Commerçants et Artisans de Saint-Germain-sur-Ay se mobilise pour faire vibrer notre commune au rythme de la saison estivale. Quatre marchés nocturnes viendront animer vos mercredis soirs de juillet et août, dans une ambiance conviviale et festive.

Dates à noter dans vos agendas :

Mercredi 9 juillet : ouverture des festivités avec DEEPER MEN

Mercredi 23 juillet : ambiance assurée avec Sam & Pat

Mercredi 6 août : place à la

fraîcheur musicale de Jade Parey

Mercredi 20 août : clôture en beauté avec Chadé

Les marchés se tiendront à partir de 18h sur le parking de la SNSM. Au programme : déballeurs en tout genre, food trucks, buvette, et bien sûr, concerts live suivis de sets DJ pour finir chaque soirée en musique et en fête !

Ces événements sont l'occasion parfaite de se retrouver entre voisins, en famille ou entre amis, pour partager un moment de bonne humeur, de découverte, et de convivialité, tout en soutenant les commerçants et créateurs locaux.

Envie de nous aider ?

Rejoignez-nous !

L'Union des Commerçants lance un appel aux bénévoles volontaires pour participer à l'organisation de ces marchés. En pleine saison, nos commerçants sont très sollicités : toute aide est précieuse pour assurer le bon déroulement des soirées.

Rejoignez l'aventure, et contribuez à faire rayonner notre commune !

On a hâte de vous retrouver cet été à Saint-Germain-sur-Ay pour célébrer ensemble la belle saison !

L'équipe de l'UNCA

Saint-Germain-sur-Ay

JUMELAGE

Cette année le jumelage entre Saint-Germain-sur-Ay et Hunawihr fêtera son 40ème anniversaire.

Cet événement se déroulera à Saint-Germain. Le car transportant les habitants d'Hunawihr arrivera chez nous le vendredi 6 juin en soirée et sera accueilli par leurs familles jumelées sur le parking de la SNSM.

Le programme prévu pour ce week-end est le suivant :

Samedi, balade à Saint-Vaast-la-Hougue en voiture personnelles ou par le car affrété par le comité de jumelage. Les personnes inscrites pour prendre le bus devront se trouver à 9h45 sur le parking de la SNSM pour un départ à 10h. Arrivée à Saint Vaast vers 11h30 laissant du temps libre jusqu'à 13h30 permettant de déambuler dans le marché, se restaurer sur place ou pique-niquer. Le car ne restant pas sur place, prévoir des vêtements en fonction de la météo. L'après midi sera consacré à la visite de l'île de Tatihou ; La traversée vers l'île, pour des raisons

de capacité du bateau, se fera en deux voyages. Un premier départ aura lieu à 14h, rendez vous à 13h30 à la cale de la plage en face en face du comptoir touristique. Le deuxième départ se fera à 15h avec un rendez vous à 14h30 à la même place. Pour le retour, bateau à 17h30 et départ du bus retour vers 18h pour Saint-Germain.

Le dimanche nous nous retrouverons au village des Mares pour la cérémonie officielle du 40ème anniversaire à 11 heures. Elle sera suivie d'un vin d'honneur devant les Mares avec concert et aubades par l'Harmonie de Périers et le Réveil de Portbail. Tous les habitants de Saint-Germain-sur-Ay sont, bien sûr, invités et seront les bienvenus. Le repas des jumelés offert par le comité de jumelage réunira plus de cent convives à l'Espace Loisirs et Culture de la plage.

Après ce week-end bien rempli, le car pour Hunawihr repartira le lundi après le repas de midi.

Jean RENAUD

Le Président

DERNIERE MINUTE

ASA Plage Saint-Germain-sur-Ay

L'Assemblée Générale de l'ASA est fixée au Mardi 5 Août 2025 à 17H00, Espace Loisirs et Culture.

VIE ASSOCIATIVE

CAP LOISIRS



Le 20 avril dernier, Cap Loisirs a organisé une chasse aux œufs ouverte aux enfants jusqu'à 12 ans, incluant les résidents de la commune et les touristes. Cet événement a rassemblé familles et participants autour de l'esprit printanier.

Au total, 128 œufs en chocolat ont été cachés dans le parc de jeux, offrant aux jeunes participants une chasse au trésor. L'événement a été marqué par des rires et des sourires, signifiant la satisfaction des enfants durant la découverte des œufs.

Les parents ont également trouvé cette initiative bénéfique, favorisant le lien social et le partage au sein de la communauté. À travers des activités comme celle-ci, Cap Loisirs continue de se positionner comme un lieu de convivialité et d'échanges.

Cet événement pourrait être le premier d'une série d'animations visant à rassembler les jeunes et leurs familles autour de moments agréables et de découvertes.

N'hésitez pas à nous suivre ou nous contacter sur nos sites :

<https://facebook.com/caploisirsstgermainsuray>

<https://caploisirssgsa.wixsite.com/cap-loisirs-saint-germain>

Sophie GRANDIN
Présidente



ANCIENS COMBATTANTS



C'est dans la bonne humeur que 40 membres de notre association ont participé le Dimanche 6 Avril au repas organisé par le bureau cantonal (Président : Alain Lelong et notre secrétaire Micheline Couillard) au Menu : cochon de lait cuit au feu de bois qui fut très apprécié par les 220 convives.

Cérémonie du 8 Mai

La cérémonie a rassemblé au monument aux morts une assistance nombreuse dont plusieurs enfants de la commune venus avec des fleurs rendre hommage aux soldats et civils morts pour la France.

Les anciens combattants et soldats de France présents ont été émus de voir les jeunes attentifs au devoir de mémoire.

Monsieur le Maire et son conseil municipal ont offert le vin d'honneur à l'ensemble de l'assistance.

Joël LECLERC
Le Président

VIE ASSOCIATIVE

LOISIRS ET DETENTE

Et voilà, déjà le printemps s'étirole et l'été arrive à grands pas, enfin nous l'espérons avec le soleil.

Quel ravissement le Carnaval de Nice et la Bataille des Citrons à Menton fin février et début mars, 46 personnes y ont participé.

Le 13 mars, une visite à la Basilique de Lisieux avant de nous rendre à OUILLY le Vicomte, au Chaudron Magic pour un déjeuner suivi d'un spectacle Cabaret, 61 personnes présentes.

Citrus Evènements nous a accueillis une fois de plus le 26 mars pour son déjeuner spectacle « Si On Chantait » à l'espace culturel de Lessay. Applaudis par 39 personnes.

Et pour fêter le printemps, à la salle de la plage, 150 personnes ont dégusté une paëlla suivie d'une tombola.

Le 22 mai, 45 personnes iront applaudir « la Belle Histoire des Comédies Musicales » à Saint Sauveur Lendelin.

Le 20 juin, nous envisageons une sortie Balade à Barneville avec notre pique-nique le midi.

Le 30 juin, après les jeux pour certains, la balade pour d'autres, nous clôturerons la saison par un apéro-dinatoire à la salle du bourg.

ET, notre Grand MECHOUI, le 20 juillet.

Toujours autant de succès pour nos balades et nos joueurs à la salle.

Un très bon été à vous tous.

Jocelyne BOCAGE

Présidente



INFORMATIONS

Les Travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de : 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis de : 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés de : 10 h à 12 h

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

CLEMENT Taole 2 Avril 2025

MARIAGE

Axel DAVID et Marie-Claude JOUIEle 24 Mai 2025

DÉCÈS

OUVRARD André le 17 Décembre 2024 à Coutances

GATTEPAILLE Jean.....le 3 Février 2025 à Coutances

LEBLANC Claudele 7 Mars 2025 à Saint-Germain-sur-Ay

GERARD Jean-Françoisle 22 Mars 2025 à Saint-Germain-sur-Ay

LECAUDEY Josettele 28 Mars 2025 à Coutances

PESQUET Zoé.....le 6 Avril 2025 à Saint-Germain-sur-Ay

MONTCUIT Bernardle 8 Avril 2025 à Saint-Germain-sur-Ay

INFORMATIONS MAIRIE

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi : de 15h30 à 17h30

Mercredi : de 10h à 12h

Vendredi : de 15h30 à 17h30

Mairie

Tél. : 02 33 07 15 34

Email : mairie@saintgermainsuray.fr

Site : www.saintgermainsuray.eu

Permanence du Maire et ses adjoints

Lundi : de 15h30 à 17h30 – Maryvonne POZZO ou Christine LEBLOND

Mercredi : de 10h à 12h – Christophe GILLES

Vendredi : de 15h30 à 17h30 – Pascal GIAVARINI ou Michel LEPAGE

Samedi : de 10h à 12h – Un adjoint

Bulletin municipal de Saint-Germain-sur-Ay n° 50 - Juin 2025 - lesechos@saintgermainsuray.fr

Rédaction réalisée par la commission Information/Communication :

Christine LEBLOND, Flavie FOSSEY, Séverine LECORNU et Stéphanie LEMAÎTRE

Direction de la publication : Christophe GILLES

Conception et impression : OLG BURO